



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) (Service en ligne)

Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

Permet de faire une demande de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH). Cette demande nécessite d'ouvrir un compte personnel et de s'identifier.

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://services.agefiph.fr/>)

Vérfié le 01 janvier 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Aide à la lourdeur du handicap : quelles sont les règles ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1658>)